

## **TRIBUNE DE RSHD**

Du bon vieux septennat....

« Il faut écouter beaucoup et parler peu pour bien agir au gouvernement d'un Etat ».

Richelieu

La France succombe-t-elle au syndrome de Byzance, assiégée et débattant du sexe des anges ? On peut s'interroger, alors que s'éloigne le spectre de la faillite et que le seul débat, au cœur du Landerneau politique français, est déjà celui de l'élection présidentielle de 2012. Trois ans après l'élection de Nicolas Sarkozy et plus de deux ans avant l'échéance, la France est déjà en campagne, avec la mobilisation qui en résulte pour l'opinion, les partis, le sortant et autres postulants à l'emploi.

Il est vrai que l'on aurait pu espérer, naïvement, sans doute, une tension des énergies, à l'exclusion de toute union sacrée qui n'a pas cours dans ce pays, pour dégager des recettes à hauteur de 100 milliards d'€ d'ici 2013. Tout le monde sait que la crise grecque a valeur de précédent pour des Etats endettés, acculés d'un coup par les agences de notation à un impossible refinancement de leur dette. Et s'il s'agissait de l'un ou l'autre des grands Etats de la zone euro, alors la réserve de 750 milliards d'€ n'y suffirait pas.

Le problème du déficit et de la dette est-il déjà considéré comme secondaire, voire résolu ? Il reste entier, sans doute réservé au Premier ministre, mais largement éclipsé par la campagne présidentielle, tant les medias scrutent le ciel pour savoir si Nicolas Sarkozy sera à nouveau candidat en 2012, alors que les visiteurs du soir attestent déjà que oui. A gauche, on n'est pas en reste sur le choix du candidat, désigné après d'interminables primaires, d'ores et déjà dénoncées comme un théâtre d'ombres, après bouclage de la répartition des places entre les trois principaux candidats.

Comment expliquer cette systole politique, ce stress prématuré, cette mobilisation de l'opinion, bien davantage sollicitée par la course aux prélèvements qui s'annonce ? Comment ne pas voir là les symptômes d'une fièvre bien latine quand l'Amérique n'entre réellement en campagne, tous les quatre ans, qu'au cours de l'été précédant l'élection, cad pendant les conventions nationales ?

Il faut être clair, quitte à instruire un procès en bonne et due forme : le quinquennat adopté en 2000 et appliqué en 2002, parasite l'exercice du mandat présidentiel en inoculant le virus de la campagne permanente. Pour une nation latine, friande de débat politique, 5 ans de mandat présidentiel, dévolu au suffrage universel, c'est trop peu. L'expérience est faite que son titulaire a moins de trois ans pour agir et se trouve happé par la campagne, plus de deux ans avant l'échéance.

La responsabilité et la faute du quinquennat viennent d'abord de l'abandon du vieux septennat de la III<sup>ème</sup> République, consensuellement accepté par le tandem

Chirac-Jospin. On mesure les avantages qui, en 2002, étaient réputés liés au quinquennat. On aurait, enfin, après les affres de la cohabitation de 1986-88, 1993-95, 1997-2002, le triangle magique de la cohérence incluant le président de la République, le Gouvernement et la majorité parlementaire. On en aurait fini avec ce monstre de la cohabitation, sauf à observer qu'un président élu n'est jamais sûr de la majorité issue des législatives qui suivent son élection. Mitterrand, réélu avec plus de 53% des suffrages en 1988, dissout et voit revenir une Chambre qui lui donne une majorité de deux ou trois sièges, obligeant ses gouvernements à des manœuvres sans gloire de débauchage, à droite et au centre. Mais il y a plus grave dans le quinquennat : c'est le rapetissement de la fonction présidentielle, ramenée à celle de super-Premier ministre, tant le président est tenté, et la démonstration en est faite, d'intervenir en tout et partout, de se trouver en permanence dans l'oeil du cyclone, au lieu de s'en tenir à la magistrature voulue par de Gaulle, en 1958, celle du président-arbitre, non pas au-dessus de la mêlée, mais dominant les contingences de son mandat de sept ans. Nicolas Sarkozy, élu pour sept ans, aurait, sans doute, mesuré ses interventions dans l'arène politique pour mieux sauvegarder l'aura présidentielle. Et surtout, renvoyé pour sa réélection à 2014, il gardait toute sa liberté pour imposer des mesures de rigueur à l'horizon 2013, alors que l'élection de 2012 rend ces mesures difficiles d'application du fait de leur impopularité. Avec un mandat de cinq ans, la campagne vient battre en permanence le portail de l'Élysée, au risque de rendre son honneur perdu au vieux septennat de 1875.

Pourquoi sept ans, d'ailleurs à l'époque ? Pour des raisons moins fortuites que l'habituelle évocation de l'amendement Wallon qui institue le septennat, en 1875, à une voix. Ce sont les monarchistes de l'Ordre moral qui, en fait, inventent le septennat en faveur de Mac-Mahon, au nom d'une expérience malheureuse, le mandat présidentiel de 1848, quatre ans non renouvelables, qui se termine par un coup d'Etat. En 1873, on veut un mandat de plus de quatre ans, mais de moins de huit ans, sur le modèle américain. Ce sera sept ans pour installer le président dans la durée.

Aujourd'hui, rien n'a changé, sauf les pouvoirs du président qui, beaucoup plus qu'en 1873, requièrent la durée, sauf à sombrer dans la campagne permanente. On y est et le quinquennat devrait être doublement censuré. D'abord pour avoir, une fois de plus révisé une constitution qui doit être frugale et simple, la moins modifiée au gré des caprices du temps. La constitution américaine n'a-t-elle pas plus de 2 siècles et une vingtaine d'amendements ? Ensuite, le passage de sept à cinq ans ne vaut pas simple soustraction, mais radicale transformation de la fonction qui, vouée aux seuls accidents de terrain, comme disait Mitterrand, perd son rôle stratégique d'observation de la ligne d'horizon.